

SALLE SOCIOCULTURELLE DE L'OUST

3 rue de la Mairie

TARIFS APPLICABLES AU 1er janvier 2023

Délibération du 24 janvier 2023

		LOCATION		Obsèques Hall	Classe d'âges 60 €	Énergies	Ordures Ménagères	Vidéo Projecteur 20 €	CAUTION				Buffet Soirée Spectacle 120 €	Assemblée Réunion Remerciements <i>Gratuit</i>	Sonorisation Caution de 150€
		Forfait obligatoire 50 €	Forfait obligatoire 35 €			Vidéo Projecteur 300 €	Salle Sans cuisine 500 €		Salle Avec cuisine 700 €	Salle Cuisine Vidéo 1000 €					
1 JOUR	2 JOURS														
COMMUNE DE SAINT- PERREUX	Particuliers	250 €	350 €	<i>Gratuit</i>	60 €	50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1000 €			
	Associations					25 €							120 €	<i>Gratuit</i>	Caution de 150€
HORS COMMUNE	Particuliers	400 €	600 €	<i>Gratuit</i>		50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1000 €			
	Associations					50 €							300 €		
PROFESSIONNELS		800 €	1200 €			50 €	35 €	20 €	300 €	500 €	700 €	1000 €			
Syndicats et Organismes Intercommunaux auxquels adhère la commune									300 €	500 €	700 €	1000 €		<i>Gratuit</i>	

Associations communales : - une gratuité annuelle

- une seconde gratuité accordée à FC St Perreux, Sports et Loisirs, Parents d'élèves des 2 écoles communales

Délibération du 26 mars 2009

Bénéficiaires du tarif « commune » :

- Les personnes domiciliées ou ayant une résidence secondaire sur la commune
- Les personnes inscrites au registre des naissances, même si elles ne vivent plus sur la commune
- Concernant les mariages, les futurs époux, s'ils n'entrent pas dans les 2 cas de figure précédents, devront présenter une copie de la publication des bans.

Calendrier des réservations - Février : priorité aux associations communales

- Mars : priorité à la population et aux contribuables de Saint-Perreux

- A compter du 1er avril : locations ouvertes à tous